

Conseil maritime ultramamarin du bassin Antilles

Commission nautisme
Jeudi 17 janvier 2019
2ème réunion



RAPPEL : Pourquoi une commission « nautisme » ?

Rapport sur « le renforcement de l'attractivité et de la compétitivité des ports de plaisance des régions et départements d'outre-mer »
(octobre 2016)

Préconisation n°1 :

Créer, pour chaque bassin maritime ultramarin concerné, une commission spécialisée « nautisme et ports de plaisance »



Pourquoi une commission « nautisme » ?

Principaux objectifs de cette commission :

- Mettre en cohérence les projets
- Mettre en place un schéma directeur de développement de la plaisance à inscrire au document stratégique (*recommandation du rapport d'octobre 2016*)
- Élaborer une doctrine Antilles sur des sujets communs aux 4 territoires
- Porter la voix des Antilles françaises vis-à-vis des instances nationales du nautisme



Composition de la commission « nautisme » Antilles

Instances nationales (2)	Guadeloupe (5)	Martinique (5)	Saint-Martin (2)	Saint-Barthélemy (2)
Le président de la fédération française d'études et sports sous-marin ou son représentant	Le directeur de la mer de la Guadeloupe ou son représentant	Le directeur de la mer de la Martinique ou son représentant	Un membre du Conseil territorial de Saint-Martin	Le président de la Collectivité territoriale de Saint-Barthélemy ou son représentant
Le président de la fédération française des ports de plaisance ou son représentant	Le président du directoire du grand port maritime de Guadeloupe ou son représentant	Le directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de la Martinique ou son représentant	Le président de la chambre consulaire interprofessionnelle de Saint-Martin ou son représentant	La présidente de l'agence territoriale de l'environnement ou son représentant
	Le directeur du parc national de la Guadeloupe ou son représentant	Le président de la communauté d'agglomération du centre de la Martinique ou son représentant		
	La présidente du cluster maritime de la Guadeloupe ou son représentant	Le président du cluster maritime de la Martinique ou son représentant		
	Le président du Comité du tourisme des îles de la Guadeloupe ou son représentant	Le président de l'association pour la sauvegarde du patrimoine martiniquais ou son représentant		

+ personnalités invitées : M. Rollet, Parc naturel marin, Ademe...



Retour sur la 1ère commission, réunie le 5 juin 2018

- A l'issue d'un vote :

Présidente de la commission :

Marie-Laure CIPRIN,

présidente du Cluster maritime de Guadeloupe

Vice-président :

Emmanuel LISE,

président du Cluster maritime de Martinique



Articulations avec les autres travaux menés par le CMUBA

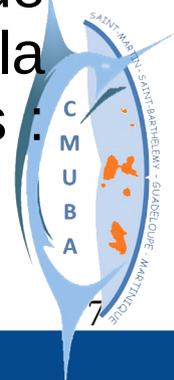
- 2 séminaires de travail en juin et novembre 2018 :

Séminaire du 14 juin en Martinique	Séminaire du 21 novembre en Guadeloupe
<ul style="list-style-type: none">• Environnement marin / risques / sensibilisation• Ports / transport maritime / croisière• Recherche / filières innovantes	<ul style="list-style-type: none">• Pêche• Environnement marin / risques / sensibilisation (n°2)• Coopération régionale maritime• Formation professionnelle

- Sur le nautisme : commission thématique dédiée avec un double objectif :
 - Avoir le même contenu que pour les thématiques abordées en séminaire
 - Inscrire le travail dans la durée, mener des travaux

Ordre du jour de cette 2ème commission

- Validation de la matrice AFOM « nautisme » débattue lors de la 1ère commission : DM971
- Détermination des enjeux et orientations stratégiques "nautisme" à l'échelle du bassin : DM972
- Point d'information sur le lancement d'une étude de préfiguration pour une filière de recyclage des navires de plaisance hors d'usage : Ademe
- Discussions sur :
 - * l'accompagnement des professionnels de la location de navire de plaisance dans le redéploiement de leur flotte à l'approche d'un événement cyclonique : DM972/Alain Rollet
 - * le développement de l'itinérance nautique : proposition de lancement d'une démarche pour créer un référentiel pour la gestion des zones de mouillage dans les Antilles françaises : DM972





Validation de la matrice AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) « nautisme »

Travaux de la commission nautisme

ATOUPS

- Infrastructures de qualité et professionnels reconnus
- Complémentarité de l'offre nautique (plaisance et loisirs nautiques) entre les îles françaises
- Savoir-faire/compétences techniques (qualité des formations techniques et des éducateurs)
- Plaisance = locomotive de la filière nautique
- Diversité des supports et des activités (plongée, kite surf, découverte mammifères marins...)
- Offre globale de qualité (pouvant encore monter en gamme)
- Événements nautiques majeurs : Route du rhum, Voiles de St Barth, Tour des Yoles en Martinique

FAIBLESSES

- Antilles Françaises non identifiées comme une destination nautique comme les BVI ou les Grenadines
- Absence de structuration de la filière nautique sur le bassin et les territoires, pas de dimension « hub »
- Absence de zones techniques
- Manque de capacités d'accueil (places au port, ZMO) et d'offres nautiques en lien avec un manque de gestion dynamique des ports
- Baisse du nombre de navires de plaisance en location
- Transition écologique des ports et infrastructures liées au nautisme encore non abouti
- Pratique des sports nautiques peu développée
- Formation professionnelle nautique peu valorisée et identifiée comme filière d'avenir
- (- En Guadeloupe, fermeture du pont de la Gabarre)*

Travaux de la commission nautisme

OPPORTUNITÉS

- Stabilité politique et sécurité
- Attrait touristique et culturel, **développement de la demande pour la destination « Antilles françaises » (plongée notamment)**
- Cadrage réglementaire et accompagnement financier du supra territorial (ex : défiscalisation) **et atout d'appartenance à la France et à l'Europe, vis-à-vis du marché américain notamment (normes environnementales à valoriser)**
- Cadre national structurant pour le développement des activités nautiques et la formation (Fédérations sportives, FIN...)
- Marché de la plaisance en croissance, fort attrait pour les activités et loisirs nautiques
- Reconstruction de Saint-Martin
- **Possibilité de mettre en place des zones franches ?**
- **Développement d'une filière de réparation navale avec offre de service mutualisé**

MENACES

- Augmentation des navires dégradés ou hors d'usage
- **Risque cyclonique très élevé sur le bassin et difficultés assurancielles/coût très élevé des assurances**
- Conflits d'usages avec d'autres activités en mer
- Mouillages insuffisamment organisés et dommages environnementaux
- Main d'œuvre locale peu tournée vers les métiers du nautisme **et formation professionnelle locale peu adaptée**
- Activité internationalisée dans un environnement fortement concurrentiel
- **Échouages de sargasses qui peuvent conduire les plaisanciers à se tourner vers d'autres destinations**



Enjeux sur le nautisme à l'échelle du bassin Antilles

Quels enjeux et axes stratégiques pour le nautisme à l'échelle du bassin ?

Format attendu (conformément aux séminaires DSB) :

Enjeu à l'échelle du bassin	Axe stratégique à inscrire au DSB	Priorité ? (fort/ moyen / faible)	Actions

Enjeux évoqués lors de la dernière commission :

- Organiser l'itinérance nautique à l'échelle du bassin Antilles
- Améliorer la résilience de la filière nautique lors des cyclones



Quels enjeux et axes stratégiques pour le nautisme à l'échelle du bassin ?

Enjeu à l'échelle du bassin	Axes stratégiques à inscrire au DSB	Priorité ? (fort/ moyen / faible)	Actions
Attractivité du bassin « Antilles françaises »	Organiser l'itinérance nautique Renforcer les infrastructures de réparation navale		
Résilience de la filière nautique lors des cyclones	Protéger les navires à l'approche des événements cycloniques		Réaliser une cartographie des trous à cyclone Anticiper les événements en déplaçant les navires d'une île vers l'autre

Quels enjeux et axes stratégiques pour le nautisme à l'échelle du bassin ?

Enjeu à l'échelle du bassin	Axes stratégiques à inscrire au DSB	Priorité ? (fort/ moyen / faible)	Actions
Développement d'une filière nautique « durable »	Mettre en place une filière de traitement des BPHU		
Tourner les Antillais vers la mer	Sensibilisation des jeunes publics Développement de la pratique des sports nautiques Adapter l'offre de formation locale		



Point d'information sur le lancement d'une étude de préfiguration pour une filière de recyclage des navires de plaisance hors d'usage

Ademe



Discussion :

l'accompagnement des professionnels de la location de navire de plaisance dans le redéploiement de leur flotte à l'approche d'un événement cyclonique



Discussion :

lancement d'une démarche d'élaboration d'un référentiel pour la gestion des zones de mouillage dans les Antilles françaises

Référentiel pour la gestion des ZMEL dans les Antilles françaises

- Objectif : document synthétique et pragmatique à destination des collectivités
- Contexte local : peu de ZMEL réglementées et bien gérées, très grande majorité de mouillages forains (fort impact environnemental, qualité de service insuffisante...)

Démarches en cours :

- Élaboration d'un guide national avec cadre réglementaire
- Nécessité d'un référentiel adapté au contexte local : démarche lancée en Méditerranée

=> proposition de lancer cette démarche au sein du bassin Antilles



Référentiel pour la gestion des ZMEL dans les Antilles françaises

- Points à évoquer :
 - réglementation
 - technique
 - moyens techniques et humains pour la gestion du plan d'eau
 - grille tarifaire
 - services proposés, dont la gestion environnemental
 - infrastructures disponibles pour le débarquement et le stockage des annexes
 - services à terre